

Frais de déplacement hors Québec (Canada)

Titulaire d'un emploi supérieur : Ouellet Yves
Président-directeur général

Année financière
2023-2024

Trimestre
Janvier à mars

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport (Avion)	Frais de transport (Taxi)	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		
								Montant	Description	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents
Rencontre d'hiver des Présidents des ACVM	23 au 26 janvier 2024	Vancouver	659 \$	98 \$	65 \$	1 137 \$	170 \$	91 \$	Frais de stationnement	2 220 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Yves Ouellet, selon les règles et barèmes de l'Autorité.